

DECORS ADHESIFS

Page 1/9

CETTE NORME REMPLACE LES NORMES B14 1845 ET B62 0100

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. EXPRESSION SUR DOCUMENTS	1
3. PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES	1
4. DÉFINITION DES FONCTIONS	2
5. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	2
5.1. CONSTITUTION	2
5.2. ASPECT	2
6. CARACTÉRISTIQUES DU DÉCOR	3
7. CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION DE LIAISON ADHÉSIVE AU DÉCOR	5
ANNEXE 1	5
ANNEXE 2	7
ANNEXE 3	8
8. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	9
8.1. HISTORIQUE	9
8.2. DOCUMENTS CITÉS	9
8.3. EQUIVALENT À :	9
8.4. CONFORME À :	9
8.5. MOTS CLEFS	9

1.OBJET

Le présent cahier des charges définit les caractéristiques, les essais à effectuer et les exigences auxquels doivent satisfaire les décors adhésifs sous forme de films (filets, monogrammes, figurines,...) utilisés soit à l'intérieur de l'habitacle soit à l'extérieur, sur la carrosserie ou les accessoires.

2.EXPRESSION SUR DOCUMENTS

L'application des exigences de la présente norme doit être indiquée sous la forme suivante :
Fonction NNN B28 3710.

Exemple :

DECOR ADHESIF LATERAL SUR CEINTURE DE CAISSE : FONCTION 177 B28 3710.

3.PRESCRIPTIONS GENERALES

Ces prescriptions sont celles des normes B14 0100, B20 0110 et B74 0100.

En particulier, les livraisons doivent être conformes aux plans et cahiers des charges et pour les caractéristiques non précisées dans ces documents, aux échantillons qui ont été approuvés ; les décors adhésifs livrés doivent être exempts de tout défaut, apparent ou non, susceptible de nuire à la fonction ou à l'aspect ; aucune modification technique même mineure ne doit être apportée par le fournisseur sans l'accord de la Société concernée du Groupe.

DECORS ADHESIFS	B28 3710	2/9
-----------------	----------	-----

4.DEFINITION DES FONCTIONS

Ce tableau a pour but d'orienter le concepteur afin de choisir la fonction correcte permettant de répondre aux exigences essentielles.

EMPLACEMENT	EXIGENCES ESSENTIELLES			FONCTION
	TENUE AU VIEILLISSEMENT	TENUE AU GRAVILLONNAGE	TENUE AU CARBURANT	
INTERIEUR HABITACLE	Suivant D47 1431	Sans	Sans	175
EXTERIEUR HABITACLE	Suivant D27 1389 Cycle 2 (500 h)	Sans	Sans	176
		Sans	Avec	177
		Avec	Sans	178
		Avec	Avec	179

5.CARACTERISTIQUES GENERALES

5.1.CONSTITUTION

Les décors adhésifs sont constitués d'un matériau support, généralement une feuille de polychlorure de vinyle (PVC), teintée dans la masse ou sérigraphiée, et d'un film adhésif, le plus souvent acrylique.

5.2.ASPECT

5.2.1 L'aspect du décor adhésif doit être conforme aux indications du plan fonctionnel (lisse ou grené, brillant ou mat) et le motif peut être soit unicolore, soit multicolore.

Le motif est composé par sérigraphie et protégé soit par un vernis, soit par un film adhésif transparent (polyester, par exemple).

5.2.2 L'aspect doit être vérifié conformément aux méthodes d'essai du tableau ci-après.

METHODES D'ESSAI	ESSAIS	UNITES	EXIGENCES				
			175	176	177	178	179
D15 1343	Comparaison visuelle des couleurs en cabine à lumière.	Notation	Conforme à l'échantillon approuvé				
D25 5136	Indice colorimétrique - véhicule fini						
	- Classe de sévérité (CS)	Classe					
	- Indice colorimétrique	Indice					
D25 1413	Mesure du brillant spéculaire	-					

DECORS ADHESIFS	B28 3710	3/9
-----------------	----------	-----

6.CARACTERISTIQUES DU DECOR

METHODES D'ESSAI	ESSAIS	UNITES	EXIGENCES				
			175	176	177	178	179
	6.1 TENUE A L'EAU						
D27 1571	Cloquage à l'humidité						
	- Durée	h	-			96	
	- Cloquage	Cotation	-			0	
	6.2 TENUE AU GRAVILLONNAGE						
D24 1312	Résistance au gravillonnage						
	- Aspect	Cotation	-			(1)	
	- Nombre d'impacts traversant le décor	Nb/dm ²	-			(1)	
	6.3 VIEILLISSEMENT						
D27 1389	Vieillissement artificiel - Gamme n° 2						
D25 1413	- Variation du brillant (2)	%	-			< 15	
D15 5084	- Variation de teinte	ΔE	-			≤ 1	≤ 2
	Catégorie de saturation (3)	-	-			a	b
D47 1431	Solidité de la teinte (au Xénotest 150)						
	- Degré de dégradation (comparaison avec l'échelle des gris)	Indice	4			-	
D27 1526	Vieillissement naturel						
	Site : ALES						
	Durée : 12 mois						
D25 1413	- Variation du brillant (2)	%	-			< 15	
D15 5084	- Variation de teinte	ΔE	-			≤ 1,5	≤ 3
	Catégorie de saturation (3)	-	-			a	b

- (1) Les exigences sont dépendantes de la zone du véhicule sur laquelle le décor adhésif va être collé. Elles doivent être les mêmes que celles portées au plan revêtement conformément à la norme B15 5050.
- (2) Le brillant spéculaire est mesuré à 20°.

$$\text{Variation du brillant} = 100 \frac{\text{brillant initial} - \text{brillant final (non lustré)}}{\text{brillant initial}}$$

- (3) Catégories de saturation :
- a pour $S \leq 7$)
- b pour $7 < S \leq 30$) La valeur S étant définie conformément à la méthode d'essai D15 5083.
- c pour $S > 30$)

Nota : Un tiret signifie qu'il n'y a pas d'exigence.